



Communiqué de presse du 14 juillet 2026

12 301 avortements en 2025: l'association «Marche pour la Vie» plaide pour un soutien plus fort aux familles au lieu d'élargir le financement de l'avortement

Les chiffres publiés aujourd'hui par l'Office fédéral de la statistique révèlent qu'en 2025, 12 301 avortements ont été pratiqués en Suisse. Dans le même temps, la Suisse, comme beaucoup de pays européens, est confrontée à une évolution démographique préoccupante: le taux de natalité est toujours nettement inférieur au seuil de renouvellement des générations, avec 1,28 enfant par femme, pour un total de 78 153 naissances.

Toutes les 43 minutes, un enfant à naître meurt en Suisse à cause de l'avortement. Selon la «Marche pour la Vie», il est donc urgent de mettre en place une politique familiale qui soutient davantage les futurs parents et offre une aide concrète aux femmes en cas de grossesse compliquée. Beaucoup de grossesses non planifiées pourraient connaître une autre issue avec un accompagnement social, financier et personnel adapté. Il est également important de fournir des informations exhaustives sur les éventuelles conséquences d'une interruption de grossesse sur la santé. Si tous les enfants avortés étaient nés, le taux de natalité atteindrait environ 1,48 enfant par femme au lieu de 1,28.

Les jeunes souhaitent avoir des enfants, mais se heurtent à de nombreux obstacles

Le désir et l'envie de fonder une famille sont fondamentalement présents chez les jeunes. Toutefois, la hausse des primes d'assurance-maladie fait partie des principales préoccupations des jeunes familles. C'est ce que démontre le [baromètre des familles 2026](#) de Pro Familia Suisse. Le coût élevé du logement, le congé de maternité trop court et les charges financières sont également des obstacles majeurs, comme le révèlent les entretiens menés auprès de jeunes adultes de 17 à 22 ans dans le rapport «La chute de natalité inquiète les experts» (Blick du 5 juillet 2026). De nombreuses jeunes mères se voient contraintes de reprendre une activité professionnelle quelques mois seulement après l'accouchement. Selon le constat général qui se dégage, les soutiens politiques favorables aux familles restent insuffisants. Des [études](#) montrent notamment que les femmes confrontées à une grossesse inattendue choisiraient de garder leur enfant si elles bénéficiaient d'un soutien suffisant.

Critique des priorités politiques

Du point de vue de la «Marche pour la Vie», le Conseil fédéral fixe les mauvaises priorités face à l'évolution démographique. Au lieu d'aider financièrement les jeunes familles de manière ciblée, il privilégie le développement de la médecine reproductive ainsi qu'un financement plus large des avortements. Ainsi, la révision prévue de la loi sur la médecine reproductive prévoit notamment un accès élargi aux dons de sperme et d'ovocytes. Dans le même temps, le Parle-



ment a décidé, dans le cadre du paquet de mesures visant à réduire les coûts, que les interruptions de grossesse seront entièrement prises en charge par l'assurance-maladie obligatoire à partir de 2027. Selon la « Marche pour la Vie », les assurés qui paient les primes, en particulier les familles considérées comme un pilier essentiel de la solidarité, ne doivent pas supporter ces coûts.

Renforcer les familles et assurer l'avenir

La « Marche pour la Vie » exige une politique familiale axée sur le long terme, qui allège la charge des parents, soutient les femmes confrontées à des grossesses difficiles et crée des conditions-cadres positives pour les familles. Une société vieillissante a besoin non seulement de solutions économiques, mais aussi de signaux politiques qui encouragent les jeunes à prendre des responsabilités et à choisir d'avoir des enfants.

Le 19 septembre, la « Marche pour la Vie » annuelle se tiendra pour la 16^e fois. Les participants se réuniront à Zurich pour envoyer un signal fort en faveur de la protection des enfants à naître, du soutien des familles et de l'espoir. La devise de cette année, « Together for life », reflète ce message.

Pour toute question, contacter:

Beatrice Gall
Présidente Marche pour la Vie
contact-medias@marchepourlavie.ch
marchepourlavie.ch